

## FICHE FOURNISSEUR-DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réponse obligatoire sous peine du rejet de l'offre

Procédure N° 2026-DALATE-DSI-063

### FOURNITURE, MISE EN ŒUVRE, MAINTENANCE ET PRESTATIONS ASSOCIEES D'UN LOGICIEL DE GESTION D'ENTREPOT (WAREHOUSE MANAGEMENT SYSTEM – WMS) POUR LE CHRU DE TOURS

Période :

24 mois à compter de la date de notification

Reconductible 2 fois 12 mois

**IDENTIFICATION du FOURNISSEUR**

➤ Nom de l'entreprise :

.....

➤ Adresse du siège social :

.....

.....

.....

## **Critères environnementaux objet du marché**

### **➤ Démarche d'éco-conception logicielle**

Le titulaire devra démontrer que le logiciel proposé s'inscrit dans une démarche d'éco-conception.

À ce titre, il devra :

- Décrire les pratiques mises en œuvre (réduction des ressources, optimisation du code, etc.)
- Indiquer les référentiels suivis (ex : RGEN ou équivalent)
- Fournir tout document attestant de cette démarche

### **➤ Performance en matière de consommation de ressources**

Le logiciel devra être conçu de manière à limiter son impact environnemental.

Le candidat devra préciser :

- La consommation moyenne CPU et mémoire
- Les optimisations mises en œuvre pour limiter ces consommations

### **➤ Compatibilité et durabilité**

Le logiciel devra :

- Être compatible avec les équipements existants
- Limiter l'obsolescence matérielle
- Réduire la fréquence des mises à jour lourde

### **➤ Hébergement (en cas de solution SaaS)**

Le titulaire devra préciser :

- La localisation des centres de données (prioritairement Union européenne)
- La part d'énergie renouvelable utilisée
- Les certifications environnementales (ISO 14001, ISO 50001)

## **Critères sociaux objet du marché**

### ➤ **Accessibilité numérique :**

Le logiciel devra respecter les exigences en matière d'accessibilité, notamment pour les personnes en situation de handicap.

Le titulaire devra :

- Respecter le RGAA ou équivalent
- Fournir une déclaration d'accessibilité
- Décrire les fonctionnalités d'accessibilité

### ➤ **Égalité et diversité**

Le titulaire présentera :

- Ses actions en faveur de l'égalité femmes-hommes
- Ses engagements en matière de diversité
- Son index égalité le cas échéant

### ➤ **Formation et inclusion**

Le titulaire devra :

- Assurer la formation des utilisateurs
- Fournir des supports accessibles

Il pourra valoriser :

- Les actions de formation de publics en insertion
- Le transfert de compétences